



Projet Pédagogique Enfance-Jeunesse

2024 → 2025

SECTEUR JEUNESSE
COORDINATION.JEUNESSE@MJC-TASSIN.ORG
07.83.67.48.93



STRUCTURE
MJC-MPT TASSIN LA DEMI-LUNE
13 AVENUE DE LAUTERBOURG 69160
04.78.34.28.78
WWW.MJC-TASSIN.ORG

AGRÉE JEUNESSE, EDUCATION POPULAIRE ET
AU TITRE DES SPORTS PAR L'ETAT
AGREMENT NUMERO: J69.07.0126

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

Table des matières

LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE- MAISON POUR TOUS.....	2
LES PUBLICS ET LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES.....	3
LES MOYENS	10
INTENTIONS PÉDAGOGIQUES	11
LE FONCTIONNEMENT DU SECTEUR JEUNESSE	12
Jours et horaires d'ouvertures.....	12
LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL 8-11 ANS	13
MODALITES D'INSCRIPTION/TARIFICATION	15
LE RESEAU ET LE PARTENARIAT	16
L'ÉVALUATION	16
CONCLUSION.....	17

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

Introduction

Il est important que les jeunes comprennent qu'ils ne viennent pas consommer une activité mais qu'ils prennent conscience qu'ils adhèrent à un projet associatif qui défend les valeurs de l'Éducation Populaire. De ce fait, nous devons encourager les projets collectifs en rappelant aux jeunes qu'il est important de s'investir aussi sur l'organisation et d'être présents sur la totalité des actions dans lesquelles ils s'inscrivent.

Ce projet pédagogique présente l'organisation administrative et pédagogique du secteur jeunesse destiné aux enfants, préadolescents et adolescents âgés de 8 à 17 ans de la MJC-MPT de Tassin La Demi-Lune situé au 13 avenue de Lauterbourg.

Ce projet pédagogique se veut être un document de communication et d'information, accessible à tous : membres du Conseil d'Administration, du bureau, directeur, animateurs, adhérents, jeunes, parents, partenaires et à la DDCS.

Ce projet pédagogique prendra effet le 20 Septembre 2023 et est valable jusqu'au 31 août 2024. Il sera évalué de façon détaillée à la fin de cette période.

LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE- MAISON POUR TOUS

La MJC-MPT de Tassin La Demi-Lune née en 1962, est une association qui agit dans les valeurs de la laïcité, de solidarité, de tolérance et de responsabilité, elle place l'éducation populaire au cœur de son action.

Elle a pour vocation de :

- Favoriser l'épanouissement des personnes par l'accès à la culture et l'éducation.
- Favoriser l'autonomie des individus.
- Accompagner les gens dans l'exercice mutuel et le vivre ensemble.

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC-MPT a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des adhérents et des habitants.

Ses actions :

- Des ateliers hebdomadaires de pratiques artistiques amateurs : théâtre, sculpture, peinture, danse...
- Des stages particuliers : informatiques, couture, etc.
- Des événements propres : expositions, soirées, spectacles, apéro-débats...
- Une participation aux événements communaux : fête de la musique, salons...

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

LES PUBLICS ET LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

LE PUBLIC ENFANCE (8-11 ANS): LEURS PARTICULARITES ET LES OBJECTIFS:

➤ Leurs particularités

Développement moteur et physique :

Entre 6 et 11 ans, les capacités motrices de l'enfant progressent considérablement grâce à la coordination accrue de ses mouvements. Cette amélioration se manifeste par une meilleure maîtrise d'activités comme l'écriture, la danse, la gymnastique ou encore le football. Les gestes tels qu'attraper, tirer, pousser et tenir jouent un rôle central dans ce développement. L'enfant devient plus rapide, ses réflexes s'affinent, et ses performances physiques s'améliorent à mesure qu'il grandit, avec une augmentation notable de la vitesse d'exécution des tâches.

C'est également une période marquée par les premiers signes de transformation hormonale et corporelle, particulièrement entre 9 et 11 ans. Chez les filles, cela peut inclure une légère poussée des seins ou les débuts des règles, tandis que chez les garçons, les premières transformations des organes génitaux deviennent perceptibles. Ces changements s'accompagnent souvent de poussées de croissance significatives, ainsi que des premiers flirts et d'un éveil progressif au sexe opposé.

Développement cognitif :

Sur le plan cognitif, cette tranche d'âge est marquée par l'acquisition de schémas abstraits. Les enfants développent une compréhension plus approfondie des concepts mathématiques tels que l'addition, la soustraction, la division et la multiplication. Ils commencent à dépasser le besoin de supports concrets et deviennent capables de classer et d'ordonner des objets en s'appuyant sur leur logique.

Des notions comme la conservation des quantités se développent progressivement : à 6-7 ans, ils comprennent la conservation des liquides, à 8-9 ans, celle du poids, et à 10 ans, celle du volume. Les activités ludiques et stimulantes sont particulièrement bénéfiques pour ce développement intellectuel. À cet âge, l'enfant maîtrise la logique inductive (tirer une règle générale à partir d'observations particulières) et commence à développer la logique déductive (appliquer une règle générale à des cas particuliers). Vers 10 ans, il est capable de relier des causes à leurs effets avec une pensée de plus en plus structurée.

Développement psychologique :

Psychologiquement, les enfants de 6 à 11 ans aspirent à davantage de responsabilités, qu'ils associent à une reconnaissance de leur valeur. Participer aux tâches quotidiennes, comme mettre la table ou arroser les plantes, les remplit de fierté lorsqu'ils sont encouragés et félicités. Cependant, cette période

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

est aussi marquée par une phase d'opposition et d'affirmation de soi. L'enfant peut alterner entre des moments de grande gentillesse et des crises de colère, cherchant à tester les limites et à affirmer son autonomie. Ce comportement, bien qu'exigeant pour les adultes, est essentiel pour la construction de son identité et de sa confiance en lui-même.

Développement créatif et éveil intellectuel :

À partir de 8-9 ans, l'imagination des enfants connaît un véritable essor. Leur créativité s'exprime dans des activités variées : dessiner, inventer des histoires, se déguiser, jouer des rôles ou créer des objets. Ces nouvelles expériences sont enrichies par leurs capacités cognitives croissantes, mobilisant la mémoire, le langage, l'attention et la perception. Cet âge représente une période idéale pour encourager leur expression artistique et intellectuelle, tout en renforçant leur curiosité naturelle et leur envie d'apprendre.

➤ Les objectifs pédagogiques :

La mise en place d'un conseil des enfants chaque lundi des vacances scolaires, avec pour objectif de prendre des décisions collectives sur les goûters à produire et les activités à organiser, constitue une action pédagogique en parfaite adéquation avec les besoins de développement des enfants âgés de 6 à 11 ans, tout en répondant aux objectifs éducatifs de la structure.

- Favoriser l'autonomie pour préparer l'intégration au secteur jeunesse

Les enfants de cet âge sont dans une phase cruciale où ils cherchent à affirmer leur individualité tout en développant leur sens des responsabilités. Le conseil des enfants leur offre une opportunité concrète de s'exprimer, de prendre des décisions collectives et d'assumer des rôles actifs. En les responsabilisant sur des aspects simples mais valorisants, comme la planification des goûters ou le choix des activités, on leur donne les moyens de développer des compétences clés : réflexion, organisation, collaboration et gestion de projets. Ces expériences renforcent leur estime de soi et leur sentiment d'appartenance à la structure, tout en les préparant progressivement à intégrer le secteur jeunesse à 12 ans. Cette continuité éducative contribue à leur fidélisation, car ils auront déjà acquis des repères, des compétences et une connexion émotionnelle avec la structure.

- Favoriser l'épanouissement des jeunes par l'accès à la culture et à l'éducation

La prise de décision dans le cadre du conseil mobilise leur logique inductive et déductive, en les invitant à analyser les besoins du groupe, à anticiper les résultats de leurs choix (par exemple, quels goûters plairont à tous) et à organiser les activités de manière cohérente. Par ailleurs, les discussions et échanges au sein du conseil favorisent le développement de leur communication et de leur capacité à relier des causes aux effets, en les poussant à argumenter leurs idées et à écouter celles des autres. Ces habiletés cognitives, en plus de renforcer leur esprit critique, encouragent des relations respectueuses et un discours bienveillant, contribuant ainsi à la dynamique collective.

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

- Encourager la solidarité et le vivre ensemble

L'organisation collective des goûters et des activités est également une excellente occasion de développer des valeurs telles que la coopération, la solidarité et le respect mutuel. Les enfants apprennent à négocier, à partager les responsabilités et à valoriser les contributions de chacun. Ces compétences sociales sont essentielles pour leur bien-être au sein de la structure et leur intégration dans des groupes plus larges, comme le secteur jeunesse à venir.

- Fidéliser les enfants dans la continuité éducative

En initiant les enfants dès leur plus jeune âge à des dynamiques participatives, la structure crée un lien fort avec eux, leur permettant de se sentir investis et considérés. Cette fidélisation repose sur une transition douce et naturelle entre le conseil des enfants et les opportunités offertes par le secteur jeunesse. À 12 ans, ces jeunes, déjà habitués à participer et à s'impliquer activement, seront motivés pour poursuivre leur engagement dans des projets plus complexes, assurant ainsi une continuité de fréquentation et une adhésion durable à la structure.

- Concilier épanouissement et finalité éducative

Le conseil des enfants incarne parfaitement la finalité éducative de la structure : permettre aux enfants de devenir des citoyens émancipés dans une société démocratique et solidaire. Par le biais d'activités accessibles et adaptées à leur âge, les enfants expérimentent les principes de la participation, du respect des règles collectives et de la prise de décision, tout en développant leur créativité et leur autonomie. Ces expériences posent les bases de compétences citoyennes qu'ils approfondiront dans le secteur jeunesse, assurant une continuité éducative et une fidélisation à long terme.

- Inclure les familles

Le lien entre la famille et le développement psychologique de l'enfant est essentiel. Les responsabilités confiées à l'enfant, comme participer à la mise en place d'activités ou faire le lien avec leurs parents sur les temps forts, renforcent leur confiance en eux. Par ailleurs, en impliquant les familles dans des moments clés de la vie de la structure, comme des réunions ou des événements collectifs, on crée un environnement de soutien qui favorise l'épanouissement de l'enfant. Les parents peuvent également contribuer à encourager et valoriser les progrès de leurs enfants, qu'ils soient moteurs, cognitifs, psychologiques ou créatifs.

En somme, cette initiative du conseil des enfants s'inscrit dans une démarche globale visant à encourager leur autonomie, leur responsabilisation et leur engagement, tout en répondant à leurs besoins de développement et en les préparant à devenir des acteurs investis au sein de la structure.

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

LE PUBLIC JEUNESSE (12-17 ANS) LEURS PARTICULARITES ET LES OBJECTIFS :

➤ Leurs particularités :

- Les transformations physiques

L'adolescence est marquée par des transformations physiques significatives, résultant principalement des changements hormonaux qui accompagnent la puberté. Cette phase, qui débute généralement entre 9 et 16 ans et s'achève entre 18 et 22 ans, varie en rythme selon les individus. Les hormones sexuelles jouent un rôle central dans ces changements : la testostérone pour les garçons et les œstrogènes pour les filles. Ces modifications corporelles incluent des poussées de croissance, une transpiration accrue, l'apparition de l'acné, le développement de la pilosité (pubienne et sous les aisselles), ainsi qu'une augmentation des besoins en sommeil et en nourriture.

- Les changements psychologiques et émotionnels

Outre les changements physiques, l'adolescence est une période de bouleversements psychologiques et émotionnels. Les jeunes se questionnent sur leur identité et cherchent à affirmer leur indépendance, tout en restant parfois attachés à leurs parents. Cette dualité génère souvent des moments de confusion et des conflits avec les figures d'autorité, telles que les parents ou les animateurs.

L'importance des amitiés grandit, de même que la pression des pairs, influençant les comportements et décisions des adolescents. Ce désir d'explorer de nouvelles expériences peut les pousser à prendre des risques, comme la consommation de tabac, d'alcool, ou de drogues, ou encore des comportements sexuels non protégés. Cette quête d'autonomie s'accompagne de décisions complexes et d'émotions intenses, nécessitant une écoute active et une grande compréhension de la part des adultes référents.

- Les changements hormonaux :

L'adolescence est également une période d'éveil à la sexualité, influencée par les transformations physiques et hormonales. Les premières relations amoureuses ou sexuelles peuvent survenir, suscitant de nombreuses interrogations chez les jeunes. Il est essentiel de leur fournir des informations précises et de créer un environnement où ils se sentent soutenus pour comprendre leurs comportements et leurs sentiments. Aborder ces sujets, bien que délicat, doit se faire dans un cadre respectueux de leur intimité, en choisissant des moments et des approches adaptés.

Ces transformations physiques, psychologiques et sexuelles de l'adolescence appellent à des actions éducatives et pédagogiques adaptées, qui s'alignent sur les objectifs de la structure :

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

➤ Les objectifs pédagogiques :

• Fidéliser les jeunes au sein de la structure :

En comprenant et en accompagnant les bouleversements vécus par les adolescents, la structure peut leur offrir un cadre rassurant et bienveillant. Des espaces de discussion ouverts sur des sujets comme les changements corporels, l'identité, ou la sexualité renforcent le sentiment d'appartenance des jeunes à la structure. L'implication dans des activités collectives et responsabilisantes favorise également leur engagement.

• Favoriser l'épanouissement des jeunes par l'accès à la culture et à l'éducation :

L'épanouissement des jeunes repose sur un accès facilité à la culture et à une éducation adaptée à leurs besoins et intérêts. En leur proposant des activités variées et engageantes, la structure stimule leur curiosité, leur créativité et leur compréhension du monde. Cette démarche favorise également leur autonomie et leur implication. Des ateliers artistiques, comme la peinture, le théâtre ou l'écriture, leur permettent d'exprimer leurs émotions et d'explorer leurs talents.

Par exemple, créer une fresque collective ou écrire un recueil d'histoires les aide à développer leur imagination tout en renforçant leur esprit d'équipe. Les sorties culturelles, telles que des visites de musées, des spectacles ou des projections suivies de discussions, enrichissent leur expérience tout en rendant la culture accessible et interactive.

Les jeux éducatifs, comme des escape games ou des jeux de société, combinent apprentissage et amusement, tout en stimulant leur réflexion et leur collaboration. Les projets participatifs, comme organiser une exposition ou monter une pièce de théâtre, les responsabilisent et leur donnent confiance en eux.

Intégrer le numérique à travers des ateliers de création vidéo, de photographie ou de graphisme leur permet d'acquérir des compétences modernes tout en s'exprimant de manière originale. Des rencontres avec des artistes ou des professionnels locaux enrichissent leur perspective et leur offrent des modèles inspirants.

Pour valoriser leurs efforts, des événements comme des expositions ou fêtes finales permettent de partager leurs réalisations avec les familles et la communauté, renforçant leur fierté et leur engagement.

• Favoriser l'autonomie des jeunes :

En leur proposant de participer activement à des décisions ou des projets, les adolescents apprennent à gérer leurs émotions, à prendre des responsabilités et à faire face à des choix complexes. Cet apprentissage progressif les prépare à devenir des membres autonomes et investis du secteur jeunesse.

• Privilégier la solidarité, le vivre ensemble et le respect mutuel :

Les transformations émotionnelles et les tensions relationnelles propres à l'adolescence peuvent être adoucies par des activités favorisant la coopération, la compréhension mutuelle et l'échange d'expériences. Les ateliers sur le respect des différences, la communication non violente, ou la gestion des conflits aident à renforcer la cohésion de groupe et à valoriser la diversité.

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

- Inclure les familles

La période de l'adolescence peut être déstabilisante pour les parents. En les incluant dans des temps de sensibilisation ou d'échange, la structure agit comme un pont entre les jeunes et leurs familles, renforçant ainsi leur confiance mutuelle.

En accompagnant les adolescents à travers ces transformations et en répondant à leurs besoins spécifiques, la structure leur offre un environnement où ils peuvent grandir, s'épanouir et se projeter dans un futur actif et engagé, assurant ainsi leur fidélisation à long terme.

- Les parents

Inclure les familles dans la vie de la MJC constitue un levier essentiel pour renforcer l'impact des actions éducatives et créer un véritable partenariat entre la structure, les jeunes et leur entourage. Cette implication peut se traduire par des stratégies variées favorisant l'échange, la collaboration et la valorisation des contributions parentales.

- Impliquer les familles dans les événements-clés

Une implication active des familles dans des moments importants de la vie de la structure, tels que les bilans du Conseil des Enfants ou les présentations des projets des 12-17 ans, permet de les intégrer pleinement au processus éducatif. Ces événements offrent aux parents une occasion de découvrir les réalisations de leurs enfants, de mieux comprendre les objectifs pédagogiques de la MJC et d'apporter leurs propres perspectives. Par exemple, les bilans du Conseil des Enfants pourraient inclure une présentation des décisions prises, comme le choix des activités ou des goûters, montrant ainsi aux parents l'autonomie et les compétences développées par leurs enfants. Ces temps forts renforcent la fierté des familles et leur sentiment d'appartenance à la structure.

- Favoriser une communication continue et valorisante

La mise en place de rencontres régulières avec les familles, sous forme de réunions ou d'ateliers, permet d'échanger sur les actions menées et les résultats obtenus. Ces échanges offrent aux parents un espace pour partager leurs avis, poser des questions et formuler des suggestions. Il est essentiel de valoriser leurs retours en montrant comment ils peuvent influencer l'évolution du projet pédagogique ou des activités proposées. Une telle démarche collaborative contribue à établir une relation de confiance et à garantir que les actions de la MJC répondent aux attentes des familles tout en soutenant les besoins des jeunes.

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

- Renforcer le lien par des retours quotidiens et des temps d'échange informels

Offrir des retours réguliers sur les temps d'accueil, par exemple à travers des carnets de liaison, des applications numériques ou des échanges informels en fin de journée, permet de maintenir un dialogue constant avec les familles. Ces interactions renforcent leur compréhension des activités proposées et leur permettent de suivre les progrès ou les défis rencontrés par leurs enfants. Ces retours quotidiens peuvent également inclure des anecdotes positives ou des réussites, valorisant ainsi les efforts des jeunes et impliquant les familles dans leur parcours éducatif.

Créer des temps de convivialité et de partage

Inviter les familles à participer à des événements marquants, comme des fêtes, des expositions ou des ateliers intergénérationnels, favorise une dynamique de convivialité et de collaboration. Ces moments permettent aux familles de rencontrer d'autres parents, d'échanger avec les animateurs et de découvrir l'environnement dans lequel évoluent leurs enfants. Par exemple, une journée portes ouvertes ou une fête de fin de séjour pourrait inclure des démonstrations des activités réalisées, comme un jeu collectif ou une exposition de projets créatifs, impliquant directement les familles dans la célébration des réussites de leurs enfants.

- Donner une place aux familles dans les instances décisionnelles

La participation des familles à des commissions jeunesse ou à des comités consultatifs constitue une autre manière de les impliquer dans la vie de la structure. En leur permettant de contribuer à la réflexion sur les projets et les orientations éducatives, on reconnaît leur rôle central dans l'accompagnement des jeunes. Cela favorise également une meilleure compréhension des objectifs de la MJC et renforce leur adhésion aux valeurs portées par la structure.

- Valoriser la collaboration pour un impact durable

Inclure les familles dans les projets de la MJC ne se limite pas à une simple information, mais cherche à construire une véritable collaboration. En créant des espaces de dialogue et de partage, et en impliquant activement les parents dans les moments-clés et les décisions, la MJC renforce son impact éducatif tout en consolidant le lien entre les jeunes, leurs familles et la structure. Cette approche favorise un environnement propice à l'épanouissement des enfants et à leur fidélisation, tout en consolidant la confiance et l'engagement des familles envers les actions menées.

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

LES MOYENS

Les moyens humains

Sous l'autorité du directeur de la MJC, Renaud Sintès, l'équipe est constituée:

- **Victorien BOURDY**, animateur-coordonateur du secteur enfance/jeunesse stagiaire BPJEPS LTP, titulaire du Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et du PSC1. Il assure la direction et l'organisation du fonctionnement du secteur jeunesse et l'encadrement des animations. Il est garant de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet pédagogique et du suivi du budget.
- **Thibault AKPLOGAN-KANHO** animateur jeunesse stagiaire BPJEPS Animation sociale. Il assure l'encadrement des animations. Il participe à l'élaboration, à la mise en place ainsi qu'à l'évaluation du projet pédagogique.
- **Des animateurs/trices BAFA** en Contrat d'Engagement Éducatif (CEE) sont amenés à être recrutés durant les périodes de vacances scolaires afin de gérer l'effectif du secteur jeunesse

Pendant les vacances scolaires, l'équipe d'animation est composée du coordinateur enfance/jeunesse, de l'animateur jeunesse ainsi que des animateurs/trices CEE qui se réunissent pour :

- Faire le bilan de la période : difficultés rencontrées, succès etc.
- Analyser leurs animations en prenant appui sur le projet pédagogique
- Préparer les activités, les événements et les sorties à venir

L'équipe propose des activités variées (culturelles, sportives et de loisirs), originales et adaptés aux publics. Elle encadre les différents moments de la journée dans la convivialité et favorise la prise d'initiative de chacun. L'équipe d'animation se place dans une position d'observation et d'écoute.

Une commission jeunesse formée par des bénévoles et le coordinateur jeunesse permet d'échanger une fois par mois sur l'évolution du secteur jeunesse de la MJC.

Les moyens matériels

- Nous avons à disposition un ensemble de salles et de matériels : une salle d'animation (jeux, baby-foot...) avec une cuisine, une salle informatique, une salle de spectacle, des bureaux.
- L'achat de matériels neufs ou d'occasions se fait régulièrement en fonction des besoins.

La MJC a un minibus de 9 places qui est mis à disposition pour le secteur jeunesse. Les transports en commun seront utilisés pour les sorties à proximité de Tassin et particulièrement dans Lyon.

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

- **Respect et tolérance** : Nous encourageons les jeunes à apprendre à vivre ensemble au sein du groupe, en respectant chaque individu et en cultivant leur tolérance envers les autres.
- **Laïcité et égalité** : Il est essentiel, dans le secteur jeunesse, de concilier la laïcité et l'égalité, tout en préservant la liberté de pensée et d'expression individuelle. Les jeunes bénéficient généralement de la diversité et de la pluralité des personnes qui composent le groupe, et ils sont traités de manière égale dans toutes les activités. Ces principes fondamentaux favorisent l'épanouissement personnel de chacun, en permettant à tous de trouver leur place dans le groupe et dans la société actuelle.
- **Citoyenneté et responsabilité** : Nous invitons les jeunes à adopter un comportement citoyen et responsable en tenant compte des enjeux environnementaux et en réalisant tous les gestes d'éco-citoyenneté possibles à notre échelle. En responsabilisant les jeunes, nous leur offrons l'opportunité de participer au processus démocratique et d'agir directement sur leur quotidien. Leur accorder cette liberté implique également leur participation à l'organisation de chaque activité.
- **L'alliance éducative** : L'alliance éducative est une démarche qui vise à impliquer toutes les personnes présente dans l'éducation d'un enfant, notamment les parents. Cette approche encourage la collaboration, la communication et la coordination entre ces différentes parties prenantes, dans le but de favoriser le développement de l'enfant.

L'intérêt principal pour les enfants d'être accompagné en coéducation, est d'évoluer dans un environnement cohérent et de qualité, qui favorise leur développement sur tous les plans (intellectuel, émotionnel, social, etc.). Lorsque les parents et les divers intervenants travaillent ensemble pour fournir des informations ainsi qu'un suivi cohérent, cela peut aider l'enfant à mieux comprendre les attentes et les exigences du monde qui l'entoure. De plus, une telle collaboration peut renforcer la confiance de l'enfant et son estime de soi, en lui montrant qu'il est soutenu et encadré par des adultes qui travaillent en équipe pour l'aider à grandir.
- **L'autonomie** : Le développement de l'autonomie de l'enfant dans un accueil de loisirs se réfère à la progression de sa capacité à prendre des décisions, à agir de manière indépendante et à assumer la responsabilité de ses actions tout en participant à des activités de loisirs accompagné par l'équipe d'animation.
 - Prise de décision personnelle : L'autonomie de l'enfant implique qu'il soit capable de faire des choix personnels concernant les activités de loisirs auxquelles il souhaite participer. Cela peut inclure la sélection d'activités, la gestion du temps et la planification de ses journées.
 - Résolution de problèmes : Les enfants développent leur autonomie lorsqu'ils apprennent à résoudre des problèmes par eux-mêmes, que ce soit dans le cadre de jeux, de relations avec d'autres enfants, ou de la gestion de conflits.
 - Responsabilité personnelle : Les enfants sont encouragés à assumer la responsabilité de leurs affaires personnelles, comme ranger leurs affaires, prendre soin de leur matériel, et respecter les règles de sécurité.

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

- Confiance en soi : Le développement de l'autonomie favorise la confiance en soi. Lorsque les enfants sont encouragés à essayer de nouvelles choses, à apprendre de leurs erreurs et à atteindre des objectifs, cela renforce leur estime de soi.
- Interaction sociale : L'autonomie ne signifie pas l'isolement. Elle implique aussi la capacité de travailler en équipe, de partager et de communiquer efficacement avec les autres enfants et les adultes dans un cadre de loisirs.
- Apprentissage par l'expérience : L'autonomie se développe souvent à travers l'expérience. Les enfants apprennent en faisant, en explorant et en expérimentant de nouvelles choses, avec un soutien et une supervision adéquate.
- Créativité et initiative : Encourager l'autonomie signifie également stimuler la créativité et l'initiative. Les enfants peuvent être encouragés à créer leurs propres projets, à exprimer leur créativité et à poursuivre leurs intérêts personnels.
- Apprentissage de la gestion du temps : Les activités de loisirs peuvent aider les enfants à comprendre la gestion du temps, à respecter les horaires et les délais, et à équilibrer leurs différentes responsabilités et activités.

Pour répondre à cet objectif, à chaque début de séjour, un temps sera pris avec les enfants pour qu'ils puissent organiser leurs loisirs. En effet, chaque après-midi sera consacré à des activités choisies par les enfants ainsi qu'à la confection du goûter du jour.

→ La découverte :

Les découvertes de nouvelles activités, de nouveaux jeux seront un point important pour l'équipe d'animation. En effet, les projets ainsi que les propositions d'activités culturelles en accueil de loisirs jouent un rôle essentiel dans l'épanouissement des enfants et des adolescents. En offrant un espace où la curiosité est encouragée et où l'apprentissage se fait de manière ludique, ces activités permettent aux jeunes de s'ouvrir à de nouvelles perspectives. Les découvertes culturelles, qu'elles concernent l'art, la musique, la littérature ou l'histoire, élargissent leur horizon et les aident à développer leur sensibilité. De plus, les projets et propositions d'activités culturelles stimulent leur créativité en les incitant à participer activement à des ateliers artistiques ou à des spectacles. Enfin, ces initiatives favorisent la socialisation et le partage d'expériences enrichissantes au sein d'un groupe, renforçant ainsi les liens entre les enfants. En somme, les découvertes de nouvelles activités ainsi que l'ouverture culturelle en accueil de loisirs sont des éléments clés pour l'épanouissement intellectuel et social des jeunes, contribuant à façonner des individus curieux, créatifs et ouverts d'esprit.

LE FONCTIONNEMENT DU SECTEUR JEUNESSE

Jours et horaires d'ouvertures

L'accueil Jeunes est ouvert pendant les périodes scolaires le :

→ **Les mercredis de 15h à 19h**

→ **Les vendredis de 16h à 19h**

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

→ Les samedis de 14h à 18h

Pendant les heures d'ouvertures, le jeune est libre de venir et repartir quand il le souhaite (sous réserve d'une autorisation parentale à partir seul).

Pendant les périodes de vacances scolaires, le secteur jeunesse est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h. Des sorties en journée peuvent être programmés. L'accueil se fait de 14h à 14h30 et sont libre de s'en aller à partir de 17h.

➤ Types d'activités

L'accueil jeunes est un accueil libre. C'est un espace qui permet aux jeunes d'être acteurs de leur temps libre. Ils peuvent y faire des jeux, des sorties, monter un projet, un accompagnement à la scolarité, ou simplement s'asseoir et discuter de l'organisation des prochaines vacances.

Pendant les vacances scolaires, le secteur jeunesse propose un programme d'activité établi préalablement avec les jeunes. Les activités tendent à répondre aux différents objectifs du secteur. L'accueil sur les temps des vacances scolaires nous permet d'accueillir des jeunes qui ne viennent pas pendant l'accueil jeunes parce qu'ils font d'autres activités extrascolaires.

Le secteur jeunesse peut être amenés à proposer :

- Des sorties culturelles, sportives et ludiques
- Des projets guidés par les jeunes
- Des mini-camps pourront être proposés en parallèle de l'accueil de loisirs en activités accessoires pendant les vacances d'été.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL 8-11 ANS

Jours et horaires d'ouvertures

Pendant les périodes de vacances scolaires, l'accueil de loisirs 8-11 ans est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h. Des sorties en journée peuvent être programmés. L'accueil se fait de 9 h 00 à 10h00 et de 16h30 à 18h00. Les repas sont à fournir par les familles, le goûter quant à lui est fourni par la MJC.

Types d'activités

En début de séjour, un temps sera pris avec le groupe d'enfants dans l'objectif « organise tes loisirs », cela permettra aux enfants de pouvoir évoquer leurs envies d'activité, et aux animateurs de pouvoir s'adapter aux besoins du groupe. Les enfants seront également plus impliqués dans l'organisation de leurs temps de loisirs et développeront leur autonomie ainsi que leurs confiances en eux.

Le matin seront mis en place des activités projets ou à thèmes. Les après-midis seront consacrés à la préparation du goûter « maison » ainsi qu'à des activités choisies par enfants en temps « organise des loisirs » en début de séjour.

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

Journée type

Modalités d'accueil:

- Prévoir un Pique-Nique
- Goûter équilibré fourni par la MJC et réalisé par les enfants chaque après midi
- Le programme peut évoluer en fonction des projets des enfants



*Supplément de 0.5€/1€/1.50€ par jour pour réserver.

INSCRIPTION:

L'inscription peut se faire directement à la MJC ou à distance.

Les documents sont téléchargeables sur le site internet:

- La fiche d'adhésion à la MJC
- La fiche sanitaire

Envoyer le dossier complet et le justificatif CAF
A MJC@MJC-TASSIN.ORG

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

MODALITES D'INSCRIPTION/TARIFICATION

Inscriptions

Les inscriptions s'effectuent sur la période de l'année scolaire (de septembre à juin). Le jeune et/ou son responsable légal devra se présenter au coordinateur jeunesse ou au secrétariat d'accueil afin de remplir sa fiche d'adhésion à la MJC, sa fiche sanitaire et transmettre la photocopie des vaccins.

Tarififications

Pour profiter du secteur jeunesse, les jeunes doivent être adhérents à la MJC et donc payer la somme de **10€ pour l'année et 5€ pour le secteur jeunesse (valable sur toute l'année scolaire)**.

Lors d'une sortie, une tarification adaptée est appliquée au coût de l'activité et les prix sont dégressif en fonction du quotient familial des familles.

L'annulation de l'activité doit être justifiée par un certificat médical et un délai de carence de 2 jours s'applique. Sans certificat médical, l'activité ne sera pas remboursée.

Les mesures de securite

L'équipe d'animation assurent la sécurité physique, psychologique et affective des jeunes. En cas d'incendie, les jeunes sont invités à rester calme et à suivre les indications de l'équipe pour évacuer les lieux en toute Sécurité.

Une trousse de secours est à disposition pour toutes blessures superficielles. Le coordinateur jeunesse dispose d'un certificat de prévention et secours civiques de niveau 1. En cas de blessures plus graves, il se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires. Un cahier d'infirmerie trace l'ensemble des soins effectués.

Les jeunes devront aussi respecter la Loi. Toute consommation d'alcool, drogue ou cigarette au sein de la MJC et du secteur jeunesse sont proscrits. L'équipe pédagogique se verra dans l'obligation de contacter les forces de l'ordre dans le cas échéant. Ce type de consommation concernant directement notre public, elle fera l'objet de messages de prévention au cours de l'année et des animations.

Enfreindre les limites fait partie de l'évolution des jeunes. L'équipe d'animation sera donc attentive et à l'écoute des jeunes pour éviter tout problèmes.

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

LE RESEAU ET LE PARTENARIAT

Le secteur jeunesse est un projet mené en concertation avec la commune de Tassin dans le cadre du contrat enfance jeunesse de la Caf de Lyon. Afin de répondre à ses objectifs, l'Accueil Jeunes ne se définit pas seulement par son fonctionnement en interne mais se trouve également dans une dynamique d'ouverture.

L'appartenance au Réseau Rhône-Ain-Saône lui permet de "faire réseau", de "faire ensemble", de participer aux actions collectives, de partager des compétences et des conseils entre MJC voisines ou éloignées.

L'Accueil Jeunes est également inscrit sur le territoire de Tassin La Demi-Lune et de ce fait se trouve en interaction régulière avec la Mairie, établissements scolaires (notamment le collège Jean Jacques Rousseau), le centre social, etc.

Le secteur jeunesse reste ouvert à toute demande de partenariat.

L'ÉVALUATION

L'évaluation du projet pédagogique permet de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints. Cela permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien de notre secteur en référence aux orientations éducatives de l'association. Pour réaliser cette évaluation, nous utilisons cette grille d'évaluation :

Objectifs généraux	Critères d'évaluation
Fidéliser les jeunes au sein de la structure	Des jeunes sont-ils restés dans la structure sur du long terme ?
Favoriser l'épanouissement des jeunes par l'accès à la culture et à l'éducation	Ont-ils participé à des sorties culturelles ? Ont-elles eu un impact ?
Favoriser l'autonomie des jeunes Encourager la démarche de projets auprès des jeunes	Proposent-ils des idées ? Prennent-ils des initiatives ? Ont-ils pu effectuer des tâches et/ou activités dans demander de l'aide ? A-t-on permis aux jeunes la réalisation de leurs projets ? Les avons-nous correctement accompagnés ?
Privilégier la solidarité, le vivre ensemble et le respect mutuel	Les jeunes discutaient-ils entre eux ? ont-ils fait de nouvelles rencontres ? de nouvelles affinités se sont-elles créées ?
Proposer des activités nouvelles	Les jeunes y ont-ils participer ? Ont-ils apprécié les propositions ?

MJC DE TASSIN LA DEMI-LUNE

Inclure les familles dans la vie de la MJC	Des familles ont-elles participées à des temps forts ? Combien de retours à-on eu aux questionnaires ? Des représentants des familles participent à la commission jeunesse ? Des réunions ont-elles été organisées avant les séjours ?
Aller à la rencontre du public	A-t-on développé des actions « aller vers » ? Lesquelles ? Des partenariats ont-ils été créé dans ce but ? Lesquels ? Des jeunes éloignés des loisirs ont-ils participés à nos ateliers ?

CONCLUSION

Le projet pédagogique est un « contrat » conclu entre l'animateur, l'équipe de direction et le public pour la mise en œuvre des temps d'accueil dans la structure. Il est enfin l'outil incontournable pour vérifier l'atteinte des objectifs du projet associatif de l'association.